



# Conseil économique et social

Distr. générale  
4 juillet 2014  
Français  
Original: français et anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Comité des transports intérieurs

### Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

#### Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Genève, 15-19 septembre 2014

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire de la session d'automne 2014

### Additif

### Annotations et liste des documents

## 1. Adoption de l'ordre du jour

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de printemps 2014 tenue à Berne du 17 au 21 mars 2014 (ECE/TRANS/WP.15/AC.1/134 - OTIF/RID/RC/2014-A et Adds 1-2).

Il convient de rappeler les points suivants:

- a) À sa session d'automne 2013, la Réunion commune a élu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2014;
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) en langue allemande sous la cote OTIF/RID/RC/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;
- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU ([www.unece.org/trans/danger/danger.htm](http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm)) en anglais, français et russe;
- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les

documents relatifs aux normes (point 3), conformément au mandat que la Réunion commune décidera;

e) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en parallèle pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 2) après examen de ce point en session plénière;

f) La lecture du rapport (point 10) devrait avoir lieu le vendredi matin, 19 septembre, sans interprétation.

## 2. Citernes

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/134/Add.1	Rapport du Groupe de travail sur les citernes à la dernière session
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/13 (Ukraine)	Propositions d'amendements aux dispositions spéciales TU21 et TU16 pour s'aligner avec les prescriptions de l'appendice 2 du SMGS
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/50 (France)	Introduction de la norme EN 13648-1 au chapitre 6.8

## 3. Normes

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/49 (CEN/AEGPL)	Référence modifiée à la norme EN 12252 dans l'ADR
Document informel INF.3 (CEN)	Information sur la situation au CEN

## 4. Interprétation du RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/40 (Suède)	Interprétation de normes
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/42 (Espagne)	Marquage des suremballages avec la marque «SUREMBALLAGE»

## 5. Propositions d'amendements au RID/ADR/ADN

### a) Questions en suspens

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/39 (Secrétariat)	Mise à jour des références à des instruments de l'Union européenne (déchets dangereux; matières toxiques; matières corrosives; matières dangereuses pour l'environnement aquatique)
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/43 (Autriche/Espagne)	Modification du 5.5.3 du RID/de l'ADR
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/48 (AEGPL) + document informel INF.5	Epreuve et inspection périodiques de certaines bouteilles en acier rechargeables de GPL dans le RID/l'ADR

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/51 (France)	Batteries au lithium contenues dans les véhicules et appareils relevant des numéros ONU 3166 et 3171
--	--

## b) Nouvelles propositions

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/38 (Suisse)	Exemption 1.1.3.3
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/41 (Espagne)	Correction éditoriale: définition de chargeur/déchargeur
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/45 (RECHARGE)	Augmentation de la limite de 100 Wh pour les prescriptions relative à l'emballage et à l'étiquetage des petites piles Lithium-Ion exceptées sous la disposition spéciale 188 de l'ADR
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/46 (Fédération de Russie)	Proposition de correction à la disposition spéciale 581 du chapitre 3.3

## 6. Rapports des groupes de travail informels

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

## 7. Élection du bureau pour 2015

## 8. Travaux futurs

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/44 (Belgique/Pays-Bas)	Rapport sur des événements survenus pendant le transport de marchandises dangereuses conformément à la section 1.8.5 du RID/de l'ADR
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/52 (Secrétariat/France)	Base de données d'accidents: étude de structure

La Réunion commune souhaitera éventuellement prévoir l'organisation de l'ordre du jour pour la session de printemps 2015 (Berne, 23-27 mars 2015).

## 9. Questions diverses

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2014/47 (Pologne) + document informel INF.4	Transport du charbon en vrac
---	------------------------------

## 10. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.